



Activités professionnelles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des Equipements Industriels (MEI) est un technicien dont les activités principales consistent à :

- Réaliser la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel.
- Participer à l'amélioration et à la modification des équipements sur lesquels il intervient,
- Participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.
- Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations.
- Les activités exercées varient selon la taille des entreprises, leur organisation, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge.

Le titulaire du baccalauréat professionnel MEI doit être capable :

- De réparer, de dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique.
- D'analyser le fonctionnement du bien.
- D'utiliser les technologies d'aide au diagnostic et les technologies d'intervention.
- De réaliser des opérations de surveillances et/ou des opérations planifiées.
- D'alerter si une anomalie est constatée.
- De communiquer avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il intervient ainsi qu'avec les membres du service auquel il appartient.
- D'organiser efficacement son activité.



Contexte des activités professionnelles



Le titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des Equipements Industriels exerce ses activités dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques extrêmement diversifiés. Il est fonctionnellement rattaché au service maintenance et intervient seul ou en équipe. Les conditions d'exercice du métier diffèrent selon que l'entreprise est

productrice de biens ou de services.

Dans le premier cas, le travail s'effectue le plus souvent en milieu industriel.

Dans le second, il peut être nécessaire de se déplacer sur les lieux où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseurs, par exemple). Dans toutes ses activités, le bachelier professionnel en Maintenance des équipements industriels doit :

- Prendre en compte la santé et la sécurité des personnes.
- Préserver les biens et l'environnement.
- Respecter les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.
- Perspectives d'évolution.

Les responsabilités assumées par le titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des Équipements Industriels durant son parcours professionnel pourront le conduire à encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance. La reconnaissance, par la validation des acquis de l'expérience, des compétences acquises contribueront également à élargir ses possibilités d'évolution professionnelles.

Fiche Métier : [ONISEP](#)

Vidéo de présentation des métiers en Maintenance des Equipements Industriels.

